

1. Présentation du cours MMD1143, *Espace transition / santé mentale*, du Programme d'études médicales de premier cycle

Horaire : voir horaire détaillé dans la section 5

Lieu : YWCA, 1355, boulevard René Lévesque Ouest (Métro Lucien Lallier)

Capacité d'accueil : 3 étudiants par session maximum, sans minimum

Modalités de sélection : par ordre d'inscription avec entrevue validant que l'étudiant a bien compris les modalités du stage

Modalités d'inscription : par courrier électronique ou via le site web (onglet stage)

Responsable : Dre Patrica Garel, patricia.garel@umontreal.ca

Disponibilité : par courrier électronique seulement

Cours de 3 crédits

1.1 Introduction et descripteur

Ce cours a comme objectif de permettre à l'étudiant d'aborder la santé mentale d'une façon globale et intégrée. Il comporte des ateliers avec des personnes entre 14 et 25 ans ayant des problèmes de santé mentale. Un rapport de stage est exigé et la possibilité d'une implication dans un projet de recherche est offerte.

L'organisme *Espace transition* propose des ateliers de deux (2) heures deux (2) soirs par semaine pendant douze (12) semaines visant la réinsertion sociale par le biais de projets artistiques collectifs. Les ateliers sont animés par des artistes et des metteurs en scène qui accompagnent le groupe d'étudiants et de patients dans l'exploration et la découverte des arts de la scène sous toutes ses formes. Les artistes ne connaissent pas le statut spécifique des jeunes avec des problématiques de santé mentale. Cette aventure permet à chacun de reconnaître son propre potentiel et de mener à bien ce projet collectif. L'étudiant en médecine participera donc à l'ensemble des activités de ce groupe de jeunes et il sera en mesure d'aborder la santé mentale et les troubles psychiatriques avec un regard différent identifiant les forces des participants au delà de leur fragilité. Pour plus de détails www.etspsy.ca.

1.2 Place du cours dans le programme

Il s'agit d'un cours à option qui est disponible pour l'étudiant de première ou de deuxième année du programme d'études médicales de premier cycle.

2. Apprentissages visés

1. L'étudiant sera en mesure de réaliser l'importance de la réinsertion sociale dans le cadre de la santé mentale.

2. L'étudiant sera en mesure de comprendre les enjeux entourant la pathologie psychiatrique grâce au contact suivi avec un groupe de jeunes patients.
3. L'étudiant sera en mesure d'expérimenter la valeur de projets innovateurs de type artistique où la créativité offre un regard différent et souligne la nécessité d'évaluer de façon rigoureuse leur implantation et leur impact.
4. L'étudiant sera en mesure de profiter de l'expérience pour mieux se connaître et pour s'impliquer de façon communautaire.
5. L'étudiant sera en mesure de participer à un projet interdisciplinaire impliquant différents types de professionnels et d'intervenants dans l'élaboration d'un filet de sécurité efficace.

3. Modalités d'évaluation des apprentissages

La notation *succès ou échec* sera appliquée pour ce cours. L'évaluation sera faite à partir de la participation aux différentes activités du cours ainsi qu'à partir d'un rapport de stage qui sera évalué par la responsable du cours.

3.1 Plagiat

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement ci-dessus mentionné. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'université.

4. Activités d'enseignement – apprentissage

Il s'agit d'un stage qui implique la participation à plusieurs ateliers sans avoir le rôle de soignant, mais qui sollicite la participation à part entière de l'étudiant. Le stage demande également la participation de l'étudiant pour la préparation des ateliers avec l'équipe d'artistes et de cliniciens. Ce cours est d'une durée totale de quarante-cinq (45) heures.

5. Contenu et calendrier des rencontres

Préparation des ateliers avec l'équipe d'artistes et de cliniciens = 15 heures
Participation aux rencontres cliniques de suivi = 15 heures
Participation au spectacle final et à la réunion post-spectacle = 5 heures
Participation à une rencontre de supervision clinique hebdomadaire = 10 heures

Les dates seront fixées avec la responsable du cours.

6. Bibliographie

La bibliographie sera disponible au début du cours.